## CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 17 décembre 1970

La séance est ouverte à 2 heures.

## CHAMBRE DES COMMUNES

HOMMAGE À M. MAURICE OLLIVIER, LÉGISTE ET CON-SEILLER PARLEMENTAIRE À L'OCCASION DE SA RE-TRAITE-NOMINATION DE M. JOSEPH MAINGOT

M. l'Orateur: Puis-je communiquer à la Chambre la triste nouvelle qu'à compter du 1° janvier, M. Maurice Ollivier abandonnera son poste de légiste et de conseiller parlementaire de la Chambre des communes.

Dans une note plus optimiste, les députés apprendront sans doute avec plaisir que M. Joseph Maingot lui succédera. Dans l'exercice de ses fonctions précédentes de conseiller adjoint, M. Maingot s'est valu l'estime de tous ceux qui l'ont consulté. Nous savons qu'il continuera à bien servir les parlementaires dans ses nouvelles fonctions

Par la même occasion, je suis sûr que les honorables députés s'attendent que j'exprime leur reconnaissance à M. Maurice Ollivier, qui nous quitte après avoir servi la Chambre des communes pendant tant d'années dans ses hautes fonctions de conseiller parlementaire et de secrétaire légiste conjoint. Pendant près d'un demi-siècle, M. Ollivier a fait profiter de sa sagesse et de ses connaissances des générations de députés, de chefs politiques et d'Orateurs.

## [Français]

Doué d'une intelligence toujours en éveil, d'un jugement sûr et d'un sens inné du devoir, M° Ollivier a pu mettre au service du Parlement, de façon sûre et efficace, sa connaissance approfondie du droit parlementaire et du droit constitutionnel. Son ardeur au travail et son dévouement envers les députés comme envers l'institution parlementaire elle-même ne se sont jamais démentis.

Au cours de cette longue carrière, M° Ollivier a su s'adapter à toutes les situations nouvelles. Il a su se renouveler et demeurer jeune d'esprit. Au fait, on a depuis longtemps soupçonné que M° Ollivier a découvert et qu'il garde jalousement pour lui le secret de la jeunesse éternelle. C'est d'ailleurs ce qui lui permettra, même après son départ de la Chambre, de poursuivre son travail professionnel et toutes ses activités avec le zèle et la vigueur qui ont marqué son travail au parlement du Canada.

## [Traduction]

Au nom de la Chambre, je réitère à M. Ollivier l'assurance de notre gratitude pour tant d'années de loyaux services rendus au Parlement du Canada.

• (2.10 p.m.)

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, permettez-moi de dire quelques mots à cette occasion, moi qui suis arrivé au Parlement en 1957. Avant cela et dès 1949, j'avais été journaliste à la tribune parlementaire. Je ne vais pas rappeler les événements qui se sont déroulés dans l'intervalle, ni même certains d'entre eux. Néanmoins, au nom de mon parti, je voudrais rendre hommage à M. Ollivier qui a été un conseiller parlementaire remarquable. Nous souhaitons plein succès à son successeur, M. Maingot. Comme je connais le célèbre M. Ollivier depuis longtemps et que j'ai eu la chance de voir une partie de ses documents précieux et inédits sur la vie parlementaire au Canada et que la Chambre ne connaît pas, j'espère que Votre Honneur et d'autres jugeront à propos de communiquer avec le Conseil des arts du Canada afin que certains des documents que M. Ollivier a réunis et qui portent sur les événements officiels des 50 dernières années, soient imprimés et publiés. Parmi ces documents inédits, il y a les mémoires les plus intéressants et révélateurs qu'on puisse imaginer sur l'avènement de la nation canadienne. Je souhaite à M. Ollivier ainsi qu'à sa femme, Blanche, une heureuse retraite. Je présente mes meilleurs vœux au nouveau conseiller parlementaire. J'espère que Votre Honneur réfléchira un peu sur ce que je lui ai dit aujourd'hui.

Des voix: Bravo!

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, Votre Honneur s'est si bien fait l'interprète de nous tous qu'il n'y a rien à ajouter. Au nom de mon parti, je tiens à confirmer des plus chaleureusement tout ce que vous avez dit à propos de M. Ollivier.

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, de ce coin-ci de la Chambre, nous pouvons difficilement constater la grandeur physique de Me Ollivier, mais nous avons quand même pu constater, dans le passé, sa grandeur au point de vue compétence, que vous avez d'ailleurs très bien décrite dans vos remarques.

Pour la gouverne de la Chambre, M° Ollivier est originaire de Québec, et les membres du Ralliement créditiste se souviennent très bien qu'en 1962, ceux d'entre eux qui n'avaient pas d'expérience parlementaire ont pu bénéficier de ses nombreuses connaissances et de son expérience.

Si M° Ollivier a gardé pour lui le secret de la jeunesse éternelle, nous espérons que sa retraite lui fournira l'occasion d'écrire ses mémoires, qui nous permettront de prendre connaissance des nombreuses expériences qu'il a